



PROCÈS-VERBAL

15

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **VENDREDI 12 OCTOBRE 2018** à 8 h 30.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bouelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Valérie Patreau, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Frédéric Roussel, secrétaire corporatif adjoint, ainsi que messieurs Alain Brière et Étienne Lyrette.

Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 30, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2018-160 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2018

PROPOSÉ par monsieur Georges Bouelle
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2018-161 APPROUVER LA RATIFICATION DES TERMES DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA STM ET LE SYNDICAT DES PROFESSIONNELS (SEPB 610)

VU le rapport du directeur exécutif – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques
ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'approuver, conditionnellement à la ratification par les membres du syndicat en assemblée générale, qui doit se tenir au plus tard le 2 novembre 2018, les termes intervenus entre la Société de transport de Montréal et le Syndicat des professionnelles et professionnels de la STM (SEPB 610) pour le renouvellement de la convention collective qui sera en vigueur de la date de sa signature jusqu'au 5 janvier 2025 inclusivement;
 - 2° De mandater le directeur général et les représentants autorisés par la Société à signer la convention collective;

CA-2018-162 APPROUVER LA RATIFICATION DES TERMES DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA STM ET LE SYNDICAT SCFP 1983

VU le rapport du directeur exécutif – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques
ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'approuver les termes de l'entente intervenue entre la Société de transport de Montréal et le Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STM Section locale 1983-SCFP pour le renouvellement de la convention collective qui sera en vigueur de la date de sa signature jusqu'au 5 janvier 2025 inclusivement;
 - 2° de mandater le directeur général et les représentants autorisés par la Société à signer la convention collective.

CA-2018-163 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU de lever la séance à 8 h 45.

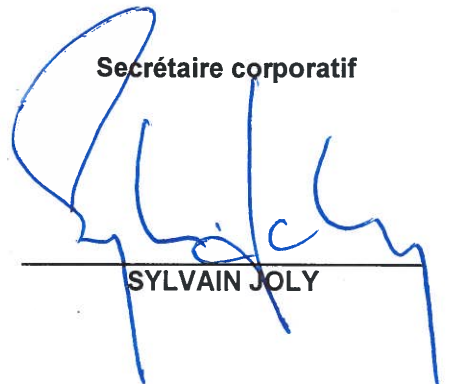
Les résolutions CA-2018-160 à CA-2018-163 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du
conseil d'administration



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY